

FONDATION VINCENT DE PAUL

le mag

Numéro 14 | octobre 2020 | www.fvdp.org

P. 6 / DOSSIER

Vivre heureux dans les lieux insolites de la Fondation

S'approprier le passé pour mieux le respecter, les enfants le font très bien comme ici à l'Ermitage (Moulins-Lès-Metz, en Moselle).

P. 4 / Maison de retraite Saint-Luc

Le chat, nouveau compagnon des résidents.

P. 10 / Le livre des 20 ans de la Fondation

Une préface signée du Pape François !



FONDATION
Vincent
de Paul

• Santé • Enfance
• Personnes âgées
• Solidarité

4 missions au service
de l'Homme

“ Pour nous,
la dignité n'est
pas un concept,
mais une action
et un combat. ”

Extrait de la Charte de la Fondation Vincent de Paul

Reconnue d'utilité publique, la Fondation Vincent de Paul exerce quatre missions en Alsace et en Lorraine, dans des établissements agréés par les pouvoirs publics. Plus de 2 500 salariés et 400 bénévoles mettent leurs compétences au service des malades, des enfants, des personnes âgées et des personnes en situation de précarité.

“ 4 missions au service de l'Homme ”

Santé (Groupe Hospitalier Saint Vincent)

Clinique Sainte Anne - Strasbourg 67
Clinique Sainte Barbe - Strasbourg 67
Clinique de la Toussaint - Strasbourg 67
Clinique Saint Luc - Schirmeck 67
Institut de Formation en Soins Infirmiers
IFSI Saint Vincent - Strasbourg 67

Enfance

Institut Saint Charles - Schiltigheim 67
Institut les Mouettes - Strasbourg 67
Institut Vincent de Paul - Saint Quirin 57
Maisons d'enfants Louise de Marillac
Schiltigheim 67
Maisons d'enfants Lettenbach - Saint Quirin 57
Maisons d'enfants Richemont - Richemont 57
Maisons d'enfants l'Ermitage - Moulins-lès-Metz 57
Institut médico-éducatif Le Rosaire - Rettel 57
Centre éducatif fermé - Forbach 57
Centre Mathilde Salomon - Phalsbourg 57

Solidarité

Résidence sociale Saint Charles - Schiltigheim 67
Centre d'accueil des demandeurs d'asile
Schiltigheim 67
Bureau d'accès au logement - Schiltigheim 67
Intermédiation Locative pour Réfugiés
Schiltigheim 67
Escale Saint Vincent - Strasbourg 67

Personnes âgées

Maison de retraite Saint Joseph - Strasbourg 67
Maison de retraite Saint Gothard - Strasbourg 67
Maison de retraite de la Toussaint - Strasbourg 67
Maison de retraite Saint Charles - Schiltigheim 67
Maison de retraite du Parc - Schirmeck 67
Maison de retraite Saint Luc - Schirmeck 67
Maison de retraite Sainte Famille
Montigny-lès-Metz 57
Maison de retraite Saint Vincent - Château-Salins 57
Maison de retraite Notre Dame du Blauberg
Sarreguemines 57
Résidence Les Marguerites - Sarreguemines 57
Maison de retraite Saint Joseph - Rustroff 57
Résidence des Trois Frontières - Rustroff 57
Maison de retraite Bas Château - Essey-lès-Nancy 54
Maison de retraite Poincaré - Bouxières-aux-Dames 54

SOMMAIRE



4/5 NOS TERRITOIRES
Rencontre Résidence Saint-Charles/
TNS, beauté du geste et de la parole



6/8 LE DOSSIER
Partout, La Fondation œuvre dans des lieux
chargés d'histoire et peu connus



9 CARTE BLANCHE
Vincent Guehl, responsable de la
gestion du Patrimoine est investi
d'une mission essentielle



10 À VENIR
Un beau cadeau du Pape François : la préface
du Livre des 20 ans de la Fondation



11 VOTRE GÉNÉROSITÉ EN ACTION
Les dons des particuliers et des entreprises
pour nos projets



12 VU(E)
Une féerie estivale pour les petits
de la Maison d'enfants l'Ermitage

DIRECTEUR-RÉDACTEUR EN CHEF : Christophe Matrat

Pour nous contacter : direction.generale@fvdp.org

CONSEIL DE RÉDACTION : Christophe Matrat, Olivier Dury,
Geneviève Moreaux, Julia Penel, Sahra Reff,
Marie-Noëlle Wantz, Antoine Winter

CRÉATION & MISE EN PAGE : Sophie Raclot, créative

CONSEILLER ÉDITORIAL : Louis Nore

Ont aussi contribué à ce numéro :
Sœur Blandine Klein, Vincent Guehl, Marie-Aline Taglang,
Cindy Vuillaume, Marie-Noëlle Wantz

PHOTO COUVERTURE : Antoine Labreuche

IMPRESSION : Parmentier Imprimeurs

TIRAGE : 5 000 exemplaires

DÉPOT LÉGAL : à parution

Fondation Vincent de Paul - 15, rue de la Toussaint, 67000 Strasbourg

Tél : 03 88 21 73 84 - Fax : 03 88 21 73 89



Flashez ou retrouvez
ce journal sur www.fvdp.org



Certifié PEFC

Ce produit est issu
de forêts gérées
durablement et de
sources contrôlées.

10-31-1436 pev-france.org

ÉDITO

Fraternité...

La devise de la République est « Liberté, égalité, fraternité », lit-on à l'article 2 de la Constitution de la V^e République. Fraternité... Ce lien si précieux que, toutes et tous, nous sommes invités à tisser entre nous est, aujourd'hui, magnifié mais aussi bafoué. Quelques jours après la publication de la lettre encyclique « *Fratelli tutti* » du Pape François sur la fraternité et l'amitié sociale, notre pays est sous le choc après l'assassinat d'un professeur d'histoire à Conflans-Sainte-Honorine. « *Que se passe-t-il sans une fraternité cultivée consciemment,*

sans une volonté politique de fraternité, traduite en éducation à la fraternité, au dialogue, à la découverte de la réciprocité et de l'enrichissement mutuel comme valeur ? », écrit le Pape. Une triste réponse nous est donnée par le crime horrible commis à l'encontre d'un enseignant qui, précisément, tentait d'ouvrir l'esprit de ses élèves au dialogue. « *Mobilisons-nous avec force contre l'obscurantisme, la haine et la violence* », répond, en écho, le Conseil français du Culte musulman (CFCM) qui ajoute : « *Face à ceux qui cherchent une raison à ce crime ignoble*



PHOTO FVDP

en évoquant les caricatures du prophète de l'Islam, nous réaffirmons que rien, absolument rien, ne saurait justifier l'assassinat d'un Homme. »

Outre quelques aspects insolites du patrimoine de la Fondation, ce numéro 14 du *Mag'* vous fera découvrir comment, il y a 70 ans, les Sœurs de la Charité ont contribué à lutter contre un autre obscurantisme.

En période de crise il est bon de se souvenir que d'autres, avant nous, ont dû se battre et ont fini par restaurer la liberté, l'égalité et la fraternité.

Jean-Louis Bonnet, Président

LUTTE CONTRE LA COVID-19

Le soutien du Crédit agricole

Du 1^{er} juin au 30 août s'est déroulée une opération très solidaire intitulée « *1 contrat de prévoyance souscrit = 5 € de don* ». Organisée et financée par le Crédit agricole Alsace-Vosges et par Prédica, filiale de Crédit agricole Assurances, l'opération a permis de récolter 5 880 €. Cette somme a été versée à notre Fondation, reconnue acteur majeur privé à but non lucratif des secteurs sanitaire et médico-social du Grand-Est en première ligne durant la crise de la Covid-19.

Ce don fait suite à un très fort soutien de 38 760 € du fonds de solidarité du Crédit agricole « *Tous unis pour nos aînés* » afin de financer des équipements de protection dans les maisons de retraite de la Fondation.



PHOTO CRÉDIT AGRICOLE ALSACE-VOSGES

Un très grand merci pour cette contribution à notre combat collectif contre la Covid-19.

DERNIÈRE HEURE

NOS TERRITOIRES

MAISON DE RETRAITE DU PARC ET SAINT-LUC

Les chats, nouveaux résidents

« Une maison de retraite est un lieu de vie où l'on est soigné, mais où, également, l'on offre une qualité de soins et une qualité de vie », précise Isabelle Bunout, la directrice de la Maison de retraite du Parc et Saint-Luc, à Schirmeck. Et c'est pour cela que le projet d'adopter un chat a germé.

Avoir un tel nouveau pensionnaire ne serait pas incongru, déjà parce que la plupart des résidents sont issus d'un milieu rural où côtoyer des animaux fait partie du quotidien. Mais, ce n'est pas tout.

La présence d'un chat dans leur environnement sera bénéfique pour les résidents. Le caresser apporte un complément de tendresse, l'entendre ronronner va susciter des émotions, sa présence développe la communication entre les résidents. De surcroît, se baisser pour le caresser est un gage de développement de la motricité : cela va déverrouiller des articulations nécessaires à la préservation de la marche.

Sur les conseils d'un vétérinaire, ce sont deux chats, un pour chaque niveau, qui vont être adoptés en respectant toutes les règles d'hygiène.

L'association *Les Amis du Long Séjour* fournira les moyens financiers pour la nourriture, la litière et les paniers lors de l'adoption.



Mourir seul en France : et si nous pouvions tous changer les choses ?

AVEC JALMALV

Ne plus mourir seul(e)

On ne soulignera jamais suffisamment l'énorme travail que fournissent, jour après jour, les bénévoles de l'association *Jusqu'à la mort accompagner la vie* (Jalmalv). Ils consacrent, toujours avec précaution, tendresse, amour même, une grande partie de leurs loisirs à accompagner celles et ceux qui vont partir sans pouvoir tenir la main d'un parent, d'un ami, d'un être cher. 88 % des Français pensent qu'il ne faut pas être seul(e) au moment de la mort. La France est orpheline de 2500 personnes pour répondre aux besoins d'accompagnement de fin de vie. C'est pourquoi les soixante-quatre bénévoles bas-rhinois aimeraient bien être rejoints par des femmes et des hommes ayant l'envie d'apporter quelques rayons de soleil à celles et ceux qui vont nous quitter. En rejoignant l'association Jalmalv, il est possible d'y arriver. Le *Mag'* relaie bien volontiers l'alerte lancée par Claude Laemmel et Marie-Rose Jehl-Kopff, déléguées au conseil d'administration de cette indispensable association.



<https://jalmalv-strasbourg.fr/>
Tél. 03 88 23 11 82

LA CITÉ SILENCIEUSE

Le courage et l'honneur des Sœurs de la Charité

Dans *La cité silencieuse*, l'historien Christophe Woehrlé nous livre un récit poignant de l'évacuation de Strasbourg, à l'été 1939, et du rôle joué par les sœurs de la Charité.

Le 3 septembre, deux jours après la déclaration de guerre, commence le déplacement de près de 380 000 habitants de Strasbourg et des villes et villages des alentours. Ils seront tous dirigés vers la Dordogne, les malades des Hospices civils de Strasbourg étant regroupés dans la cité sanitaire Clairvivre, au cœur du village de Salagnac, destinée à l'origine aux soldats gazés de la Première Guerre mondiale. Avec ces Alsaciens parmi les plus fragiles, partiront plus de 150 sœurs de la Charité qui continueront,

semaine après semaine, à prodiguer soins et soutien, comme elles l'ont fait tout au long de l'interminable voyage en train.

Lorsque les Alsaciens commenceront à rentrer chez eux, une poignée de sœurs restera sur place pour accompagner soixante-dix personnes âgées et quarante malades. Dans des conditions très difficiles, elles s'acquitteront de leur tâche avec l'extraordinaire dévouement qu'on leur connaît et dont elles font preuve depuis des décennies, depuis des siècles.

Sœur Marie-Gertrude, sœur Angélique Rohmer, sœur Marie-Alice, sœur Marie-Césaire, et tant d'autres Sœurs de la Charité, porteront aussi assistance aux maquisards qui

harcelaient l'occupant nazi. Après la guerre, la Nation reconnaissante se souviendra de tout ce qu'elles ont donné, et les honorera.

Ce pan de l'histoire de la Congrégation des Sœurs de la Charité de Strasbourg méritait d'être (re)découvert.



Éditions Secrets de Pays, Collection Histoire & Mémoires, 254 pages, 20 €

IMAGERIE MÉDICALE

Le top de l'IRM et du scanner

Depuis cet été, la clinique Sainte-Anne, l'hôpital nord de Strasbourg-Robertsau, possède deux nouveaux matériels ultra performants pour l'imagerie médicale.

Tout d'abord, c'est un appareil pour images à résonance magnétique (IRM) qui a accueilli les premiers



PHOTO DR

patients, le 7 juillet. Cet équipement offre un diagnostic optimal, encore plus précis et sécurisé que ses prédécesseurs. De marque Orian, il est doté de technologies écoresponsables qui réduisent la consommation électrique et les coûts de fonctionnement de 30 %, au minimum. Le 15 juillet, c'est un nouveau scanner qui a été livré. Son atout premier : sa grande vitesse de rotation qui permet d'acquérir rapidement les images en réduisant le temps de l'examen et favorise une moindre irradiation du patient aux rayons X. Ces nouveaux matériels renforcent l'importance de la clinique Saint-Anne dans l'espace sanitaire bas-rhinois.

CLINIQUE SAINTE-ANNE

La maternité de demain !

Deux ans auront été nécessaires pour clore le chapitre « Chantier de rénovation de la maternité Sainte-Anne ». D'aucuns pourraient trouver cette durée un peu... longue, mais, en fait, elle ne l'est pas, quand on précise que les travaux ont été effectués sur site occupé.

C'est pourquoi tout le monde mérite les félicitations et les applaudissements d'un éventuel jury ! Les professionnels de la santé (à tous les niveaux, des aides-soignants aux médecins), les cadres, l'équipe technique avec Philippe Mouillé, ont travaillé dans des conditions compliquées mais, grâce à l'implication de tous et une vigilance de tous les instants, aucun dérapage dans le planning n'est à déplorer.

N'oublions pas les parents qui méritent, eux-aussi, des remerciements appuyés parce qu'ils ont toujours bien réagi face aux contraintes imposées, et parfois dans un décor de couloir plutôt surprenant !

Aujourd'hui, tout le monde est fier de cette maternité entièrement rénovée où l'accent a été mis sur des ambiances harmonieuses, des couloirs spacieux et feutrés, des chambres très confortables et des salles de bain accueillantes.

La maternité de demain est déjà là !



PHOTO FVDP

PHOTO MAXIME FAURY

LE TNS À SAINT-CHARLES

Retraités et acteurs

Lorsque le Théâtre national de Strasbourg (TNS) se rapproche de la Fondation Vincent de Paul, cela donne des moments inoubliables pour les résidents de Saint-Charles.

Les rencontres TNS/Saint-Charles se sont soldées par des ateliers d'écriture transformés en ateliers d'expression et par des séances de lecture enregistrées dans le parc de la résidence. On parle de soi. On se raconte. Ces séances de l'été 2020 ont été un plaisir. Un moment rare. Les bandes enregistrées ont été écoutées dans le saint des saints, au cœur du TNS ! VIP dans cette institution de renom, les résidents avaient des étoiles dans les yeux. Ils ont été



PHOTO FVDP

impressionnés, mais ils sont prêts à recommencer.

Le dernier mot à Marie-Noëlle Wantz, directrice du secteur Solidarité : « *Ce temps exceptionnel est une expérience unique et riche. Chacun en retire beaucoup d'émotions, d'estime et de confiance en soi à travers le regard bienveillant de l'autre.* »

QUALITÉ DE FIN DE VIE

Les soins palliatifs en congrès

Pendant trois jours (1^{er}-3 septembre), le Palais des Congrès de Strasbourg a accueilli le 26^e congrès de la Société française d'accompagnement et de soins palliatifs (SFAP). Cet événement régulièrement consacré aux soins palliatifs dans tout ce qu'ils représentent avait ajouté cette année une dimension supplémentaire, celle du temps.

Rappelons que les soins palliatifs qui misent sur la qualité de vie quand il n'y a plus d'espoir de guérir, sont apparus à la clinique de la Toussaint, en 1997, à l'initiative du Docteur Véronique

Vignon et de sœur Denise Baumann. Le congrès a été porté par les équipes de soins palliatifs de la Toussaint, avec le docteur Xavier Mattelaer comme Président du groupe scientifique. Initialement programmée en juin, cette rencontre a été repoussée, crise sanitaire oblige, au mois de septembre, mais a tout de même été suivie par plus de 1100 personnes, et retransmise en direct-vidéo pour plusieurs centaines d'e-congressistes.

Le prochain rendez-vous est fixé à Lille, du 26 au 28 mai 2021.



La chorale des étudiants de l'IFSI, sous la direction de Marie Masson, dans la chapelle de Sainte-Barbe.
PHOTOS FVDP

LIEUX ET BÂTIMENTS À (RE)DÉCOUVRIR

La Fondation Vincent de Paul, côté insolite...

2000-2020 : la Fondation Vincent de Paul fête ses 20 ans. Ses bâtiments sont souvent anciens même s'ils ont été rénovés, réhabilités, restructurés en respectant toutes les normes en vigueur. Des bâtiments qui se trouvent souvent près, ou directement dans le voisinage, de lieux que le grand public connaît mal, peu ou pas du tout. C'est pourquoi le *Mag'* vous convie à cet original tour des « Lieux insolites de la Fondation Vincent de Paul ».

PARC ET CHAPELLE DE LA TOUSSAINT

Double havre de paix et de recueillement en plein cœur de Strasbourg : le parc et la chapelle de la Toussaint.

Ces lieux appréciés par les patients de la clinique et par les sœurs de la Congrégation des Sœurs de la Charité, nous les devons à deux hommes dont les actions ont été essentielles pour la Ville de Strasbourg et pour la Congrégation.

Il s'agit, tout d'abord, du chanoine Charles Spitz, archiprêtre de la cathédrale et supérieur de la Congrégation. En 1850, il incite les sœurs à investir dans le site de la Toussaint. Quatre ans plus tard, la clinique est ouverte et elles y installent

la Maison-Mère.

La seconde personne est Eugène Petiti, l'architecte de la chapelle qui a su préserver les arbres centenaires du parc. Parc et chapelle possèdent des attraits totalement différents mais qui se complètent harmonieusement.

Si le parc et la chapelle étaient accessibles au public, nul doute qu'ils remporteraient toutes ses faveurs. Cependant, afin de préserver la quiétude des lieux, tant pour les malades de la clinique que pour les sœurs âgées de la maison-mère, l'accès à ces espaces demeure limité.

LES SOUS-SOLS DE MONTIGNY-LÈS-METZ

À l'automne 1970, des ouvriers, MM. Stamm et Baudoin, travaillant pour Gaz de France, en face du café

« La vigne au vin », du côté de la place de la Nation, mettent à jour une curiosité : un tunnel long d'une dizaine de mètres environ, large de 1,90 et haut de 1,60, fermé par deux portes, l'une en pierres de taille et l'autre en chêne.

Si on prolonge le souterrain, comme l'on imaginé les journalistes du Républicain lorrain, à l'époque, on aboutit en plein cœur du parc de la maison de retraite de la Sainte-Famille. Les historiens locaux, et le chanoine Gauve, l'aumônier de la Sainte-Famille, qui se sont penchés sur ce mystère, croient que ce souterrain reliait, au Moyen-Âge, le palais épiscopal au quartier de la Basse Montigny. Il aurait pu servir au ravitaillement en cas de siège de la place forte, et être une issue pour fuir vers Metz, face à des



troubles graves. Il reste une certitude : ce souterrain est très ancien puisque le palais de l'évêché a été détruit en 1552 par François de Guise, duc de Lorraine, quand il défendit victorieusement Metz assiégée par des milliers de soldats des troupes impériales de Charles-Quint !

LA CHAPELLE SAINTE-BARBE : UN JOYAU...

Quand elles arrivèrent à Strasbourg depuis Saverne, en 1823, les sœurs de la Charité cherchèrent le lieu qui conviendrait le mieux à leurs activités. Après avoir choisi le secteur des Ponts couverts et les bâtiments de la Commanderie Saint-Jean elles optèrent, quelques années plus tard, en 1827, pour le tout proche ancien couvent Sainte-Barbe.

La clinique Sainte-Barbe, bâtiment construit en 1757 par l'architecte strasbourgeois Joseph Massol, regroupe aussi des bâtiments du XIX^e et du XX^e siècles, souvent rénovés et réaménagés. Le joyau de la clinique reste sa chapelle. Elle est l'œuvre du même architecte, Eugène Petit, qui a érigé cette autre splendeur qu'est la chapelle de la Toussaint. Il l'a réalisée en 1877, et elle sera sa dernière ou l'une de ses dernières œuvres.

Construite en grès rose, comme la cathédrale, et de style néo-XVIII^e siècle, elle arbore une façade à clochetons et trophées, ce qui était assez rare à l'époque. De surcroît, à l'intérieur on découvre une vaporeuse *Annonciation* du peintre bavarois Ignace Stern, dit Stella (XVIII^e). Elle ornaît le maître-autel de l'ancienne chapelle de 1842, et fut offerte par Louis 1^{er}, roi de Bavière qui, comme chacun le sait, est né à Strasbourg, en 1786.

En 1885, le peintre Martin Feuerstein (1856-1931) y réalisa deux belles peintures représentant le sacrifice de Melchisédech et les disciples d'Emmaüs.

LA PIÈCE CACHÉE DE L'ERMITAGE

Alors étudiante à l'Institut régional de travail social (IRTS) de Lorraine, Marie-Noëlle Wantz, aujourd'hui directrice du secteur Solidarité de la Fondation, fit

une étonnante découverte à l'Ermitage Saint-Jean, à Moulins-Lès-Metz.

Dans l'impossibilité, un soir de temps exécrable, de retourner chez elle dans les Vosges, elle put dormir sur place. Dans une chambre avec un lit, deux oreillers et plusieurs couvertures, on dort. Mais on peut aussi y faire des découvertes.

Un placard attire l'attention de la jeune étudiante. Derrière, une porte. Derrière la porte, quelques vêtements entre les lames de bois d'une autre porte et... un faisceau de lumière. Et encore derrière, ce n'est pas la Chambre jaune et son mystère, mais on s'en approche : Marie-Noëlle Wantz découvre une toute petite pièce très sommairement meublée et trouée par un semblant de fenêtre quasiment murée, d'où le faisceau de lumière !

Une pièce cachée, ignorée de tous, dans une bâtisse dont l'origine remonte au milieu du XIV^e siècle ! À quoi servait-elle, cette pièce, et à qui ? Quel(s) lien(s) avait-elle avec les autres parties de cet ex-château médiéval ? Questions restées sans réponse.

Bien des années plus tard, le lieu est devenu une Maison d'enfants à caractère social (Mecs) de la Fondation. Marie-Noëlle n'a jamais osé, ou n'a pas eu le temps, de demander si les travaux de rénovation du bâtiment avaient eu raison de la pièce ou avaient permis de la découvrir.

Un jour, peut-être, un enfant un peu rêveur et/ou un peu aventurier dans l'âme, osera pousser une porte, passera derrière un placard et se retrouvera dans « une toute petite pièce très sommairement meublée et trouée par un semblant de fenêtre quasiment murée ». Et il pourra, lui aussi, laisser son imagination vagabonder... Pourquoi pas ! Peut-être...

LE CIMETIÈRE DU VILLAGE SAINT-CHARLES

Son important développement au XIX^e siècle, la Congrégation des Sœurs de la Charité le doit, en grande partie, à son supérieur, le chanoine-archiprêtre de la cathédrale, Charles Spitz.

En plus d'être à l'origine de la Toussaint (voir par ailleurs), il l'a été, également, du village Saint-Charles, à Schiltigheim, auquel les sœurs ont tenu à donner une dimension mémorielle.

Dans les 20 ha du terrain sur lequel le chanoine fit construire une maison pour accueillir, dès 1856, une trentaine de jeunes garçons, les sœurs souhaitaient qu'un petit espace fut réservé derrière la chapelle Saint-Charles, consacrée en 1868. Un carré de terrain destiné à la dernière demeure des sœurs qui s'étaient dévouées pour les autres. Dès 1867, le chanoine engagea les démarches pour obtenir la création

DEPUIS PLUS DE 150 ANS, LA MAISON SAINT-VINCENT...

La Maison de retraite Saint-Vincent, à Château-Salins, qui a rejoint la Fondation Vincent de Paul en 2018, n'a jamais dérogé à sa mission d'aide aux personnes âgées malades et pauvres, et est restée fidèle à la petite ville mosellane, depuis plus de 250 ans...

Cette maison d'accueil, à l'origine Hospice Saint-Vincent, nous la devons à l'initiative, en 1759, des trois frères Pierre. Le plus connu, Joseph, était capitaine de flibustiers, et les deux autres, commandant d'artillerie et curé d'Amélcourt, village proche de Château-Salins.

Situé en face de l'église, là où, bien des années plus tard (de 1976 à 2005), se tenait un magasin de prêt-à-porter appelé « Dominique », l'hospice géré par les sœurs de Saint-Vincent recevait les malades pauvres de Château-Salins et d'Amélcourt. Les difficultés n'empêchèrent pas les sœurs de poursuivre leur mission pendant des décennies, avec les Sœurs de la Charité, en 1822, puis celles de la Doctrine chrétienne, à partir des années 1850. À ce moment-là, grâce aux dons d'une certaine Mademoiselle Dieudonné l'hospice fut transféré dans des locaux plus adaptés, rue de Metz.

Au milieu des années 1950, les sœurs commencèrent à passer la main aux laïcs, jusqu'à la création de l'Association Saint-Vincent, en janvier 1966. Les locaux de 1972 constituent l'actuelle Maison de retraite qui a été totalement restructurée dans les années 2000-2010. Depuis 1759, et grâce à la volonté, au courage et à l'investissement de toutes et de tous, la Maison de retraite est aujourd'hui un établissement important de la Fondation Vincent de Paul.



Insolite ! La cloche de la Chapelle de la Maison de retraite Saint-Vincent à Château-Salins, a été sauvegardée et exposée dans la salle d'animation. PHOTO FVDP

LE DOSSIER



Aérium du Château Lettenbach dans les années 50. PHOTO DR

De beaux souvenirs à Lettenbach

1950-2020 : soixante-dix années, ou peu s'en faut, et la couleur de l'épreuve séparent ces deux clichés des Maisons d'enfants de Lettenbach. Les deux photographes étaient positionnés (presque) au même endroit. Le bâtiment est toujours bien campé sur ses assises, toutes fenêtres ouvertes. Tiens, l'arbre a disparu. Peut-être était-il malade ? Ou alors, il gênait ? Nous ne le savons pas, et peu importe.

Depuis les temps « héroïques » de l'après-guerre, les sœurs ont transmis le flambeau aux laïcs, et les enfants sont certainement aujourd'hui des papys et des mamies. Les enfants ne portent plus de blouses et tout le monde (les éducateurs, comme les gamins) aime jouer au foot.

Ce n'est pas le seul changement. En 1950, la structure était un aérium qui accueillait, en ce cœur des Vosges, des enfants malades et en convalescence souvent pour de longues années. Aujourd'hui, à Lettenbach, arrivent des enfants qui souffrent de difficultés psychologiques. Ils se reconstruisent dans un environnement propice et retrouvent leur cocon familial chaque week-end, mais aussi pendant les vacances. Les temps changent. L'attention portée aux enfants demeure.



La Maison de Lettenbach de nos jours. PHOTO FVDP

d'un cimetière. La réponse fut négative. Toutes les demandes qu'il réitéra à l'administration de la ville de Schiltigheim comme à la préfecture du Bas-Rhin se heurtèrent à des refus catégoriques.

Après son décès, en 1880, les démarches furent reprises par son successeur, le supérieur Gerber. Sans plus de succès. Il fallut attendre le printemps 1885, et une intervention insistante de la baronne Isabella von Manteuffel, fille du gouverneur de Strasbourg, pour que le préfet (le « Bezirkpräsident », nous sommes dans l'Alsace-Moselle annexée) Otto Back signe, le 8 avril, l'arrêté de création du cimetière. Un peu plus tard furent érigées les stèles en grès représentant les Sept douleurs de la Vierge Marie. Le cimetière est situé dans la partie sud du Village Saint-Charles.

L'histoire retiendra que, bien avant l'autorisation préfectorale, en 1868, en 1880 et en 1883, le cimetière Saint-Charles, qui ne s'appelait pas encore ainsi, avait reçu les sépultures de la supérieure générale de la Congrégation, sœur Vincent Sultzer, du chanoine Charles Spitz et de sœur Dosithe Anth !

LA SAINTE-FAMILLE ET SA CHAPELLE

Contrairement à ce que d'aucuns pourraient croire, ou imaginer, la Sainte-Famille n'a pas toujours été une maison de retraite.

Construite en 1895, elle accueillait les orphelins de 3 à 21 ans afin de les « rendre capables d'affronter la vie », notamment en leur dispensant des cours d'apprentissage ménager et d'enseignement général.

La construction de la Sainte-Famille est la conséquence de deux événements. Le premier, en 1867, voit sœur Octavie louer deux maisons qu'elle transforme en un dispensaire pour les jeunes femmes de 17 à 20 ans atteinte de la syphilis et de la gale et qui sortaient de la prison de Metz voisine. Ce lieu que sœur Octavie appellera « La Persévérance » comprenait aussi une

chapelle, une basse-cour, une étable, un bûcher, une remise et une grange. En second lieu, en 1875, les Dames du Sacré-Cœur abandonnent la maison qui porte leur nom et la louent à sœur Octavie. C'est une aubaine pour celle-ci, qui en profite pour agrandir son refuge. Tout se déroule pour le mieux jusqu'en 1894 : les Dames du Sacré-Cœur veulent récupérer leurs locaux !

La suite nous la connaissons, c'est la construction de la Sainte-Famille. Les sœurs, les enfants et les pensionnaires y arrivent le 21 novembre 1896. L'établissement accueille des orphelins et des personnes parmi les plus malheureuses. On y trouve aussi une chapelle destinée aux jeunes femmes arrachées à leur vie de détresse, et qui éprouaient le besoin de se rapprocher de Dieu. Une chapelle qui, ce n'est pas banal, se trouve au 1^{er} étage du bâtiment.

LE RESTAURANT INONDÉ DE SAINTE-ANNE

Parce qu'elle est située sur l'une des plus grandes réserves d'eau potable d'Europe (environ 35 km³), Strasbourg est confrontée à un risque important d'inondations dans certains quartiers : c'est le cas à la Montagne-verte et à la Robertsau. La Robertsau justement, là où se trouve la clinique Sainte-Anne. Dans les années 1980, tout le monde était totalement satisfait des services que rendait le nouveau restaurant du personnel. Bien agencé et fonctionnel, il était, comme l'on dit, « au top ! » Mais cela n'a pas duré. Non pas à cause d'une quelconque désaffection du personnel. Non, à cause de l'eau ! Au bout d'un an de bons et loyaux services, plus de restaurant : il n'a pas résisté à une crue plus dévastatrice que les autres. Il faut dire que ce que l'on appelle communément « la cantine » n'était pas située au meilleur endroit. « Le restaurant du personnel se trouvait en sous-sol, sous la chapelle », se souvient sœur Marie-Louise Koessler, qui a été en poste à Sainte-Anne pendant de nombreuses années, en particulier, au moment de l'inondation. Et en sous-sol, en cas de crue importante... Aujourd'hui, le restaurant du personnel a trouvé refuge ailleurs et le sous-sol de la chapelle n'est plus qu'une aire de stockage.

Dossier réalisé par Louis Nore (Un grand merci à sœurs Anne-Catherine, Marie-Madeleine et Marie-Louise, à Marie-Noëlle Wantz, Denise Wolf, Joëlle Nicolas-Labreuche, Nathalie Maridet, Antoine Winter, Roland Kleine, « Montigny Autrefois », les archives du Républicain Lorrain et l'Association pour la recherche archéologique du Pays de Sarrebourg.



PHOTO ANTOINE LABREUCHE



VINCENT GUEHL, chargé de la gestion du Patrimoine à la Fondation

L'indispensable commission du patrimoine

Au lendemain de sa création, la Fondation Vincent de Paul a mis en place toutes les structures d'un fonctionnement harmonieux, efficace et, surtout, durable. Dès 2001, et au fur et à mesure, ont donc été instaurés divers conseils : d'administration (avec le bureau), des directeurs, de la coordination, Éthique et recherche, des relations avec les usagers, des bénévoles et bien d'autres. Et les résultats obtenus justifient le bien-fondé de ces créations.

Puis, parce qu'elle se sentait suffisamment forte et qu'il devenait indispensable de formaliser sa politique de croissance en fonction de son développement régulier, une dizaine d'années plus tard, la Fondation créait une Commission du patrimoine actuellement présidée par M. Jacques Thépot, administrateur, instance dotée de certaines prérogatives, et non des moindres.

À charge pour elle d'assurer la gestion, au sens large, des bâtiments de la Fondation. Plus généralement, la mission confiée relevait de la maîtrise et de la structuration du patrimoine, afin qu'elle devienne un outil efficace à même d'intervenir rapidement, et consciemment.

Composée de quatre membres qui se réunissent quatre fois par an, elle articule ses missions autour de trois axes forts :

- 1) Le recensement des bâtiments.
- 2) Le suivi des projets neufs.
- 3) La programmation pluriannuelle du patrimoine.

La commission travaille en relation directe avec le bureau du conseil d'administration qui bénéficie de ses conclusions en matière d'expertise. Ses analyses et propositions (basées sur les valeurs de la Fondation, dont le respect des personnes et le sens du bien commun), éclairent les décisions et les choix arrêtés par l'instance dirigeante de la Fondation.

Dans ses projections, la commission garde à l'esprit que chaque opération doit trouver son équilibre économique immédiat et respecter les réglementations. En cela elle contribue efficacement à la sécurisation de la personne morale.

La commission du patrimoine joue également un rôle important au niveau du dialogue engagé par la Fondation avec ses partenaires extérieurs. Ainsi, elle conseille le bureau quand il est sollicité, par exemple, pour des reprises de structures existantes.

Grâce à ces missions de la plus haute importance que la commission du patrimoine à menées à bien, la Fondation Vincent de Paul s'est régulièrement développée et peut dignement fêter son 20^e anniversaire !

En charge de la gestion du patrimoine immobilier, Vincent Guehl a rejoint la Fondation Vincent de Paul à l'été 2016.

Ses études (un diplôme dans le Génie civil) et les emplois qu'il a occupés à la commune de Gundershoffen (Bas-Rhin), au conseil général du Bas-Rhin et à la communauté urbaine de Strasbourg (chef de projets, conduite d'opérations, préservation du patrimoine ancien) le désignaient tout naturellement pour occuper ce poste.

À la Fondation, les bâtiments chargés d'histoire cohabitent avec les constructions modernes ; l'intégration de structures et d'établissements nouveaux confère un intérêt supplémentaire à cette fonction de responsable du Patrimoine.

COMITÉ ÉTHIQUE ENFANCE

Besoins de groupe, besoins individuels

Comment faire cohabiter les accompagnements d'un enfant ou adolescent et du groupe auquel il appartient ? Les besoins d'un groupe ne sont pas toujours compatibles avec les besoins individuels. Ainsi, les professionnels sont souvent confrontés à des situations qui peuvent générer des tensions éthiques à ce sujet. Voilà pourquoi le Comité éthique enfance s'est

penché sur plusieurs d'entre elles depuis deux ans, et propose de poursuivre la réflexion lors du troisième forum éthique du secteur. Son thème est tout trouvé : il réfléchira sur l'articulation « **Je-Nous** », avec la collaboration de plusieurs experts.

Rendez-vous le 20 novembre, dans l'amphi de la clinique Sainte-Barbe, à Strasbourg.



ILS ONT REJOINT LA FONDATION

Bienvenue chez nous !

La Fondation Vincent de Paul vient d'accueillir deux nouvelles personnes qui joueront un rôle important en son sein.



PHOTO FVDP

Arnaud de Gail a rejoint le conseil d'administration de la Fondation que préside Jean-Louis Bonnet. Diplômé en Droit et Sciences économiques et en Gestion du patrimoine, il exerce dans le monde de la banque et de la finance. Il ne manquera pas d'éclairer de ses nombreuses connaissances les réunions du conseil.



PHOTO RÉPUBLICAIN LORRAIN

À la Maison de retraite et résidence autonomie de Rustroff (Moselle), Geneviève Moreaux, directrice du secteur Personnes âgées de la Fondation, a présenté le nouveau directeur. Il s'agit de **François**

Gagliardi, ancien cadre bancaire et adjoint à la direction de l'hôpital gériatrique Le Kem, à Thionville (Moselle).

Le *Mag'* souhaite la bienvenue au sein de la Fondation Vincent de Paul à Messieurs Arnaud de Gail et François Gagliardi.

LE LIVRE DES 20 ANS DE LA FONDATION

Une préface du Pape François !



PHOTO SHUTTERSTOCK

Au début, ce ne fut qu'une parole en l'air, une boutade lancée lors d'une réunion du comité de rédaction du *Mag'*, en 2019, comme cela se produit régulièrement dans ce genre de réunions, dans les entreprises, les collectivités ou les associations.

Qui a bien pu dire : « Ce serait vraiment bien si la préface du livre des 20 ans de la Fondation était signée par le Pape François ? » Qui ? À la vérité, personne ne s'en souvient et le verbatim de la réunion ne le dit pas. Peut-être parce que, sur le moment, le côté, pas iconoclaste mais farfelu, de la proposition a pris le dessus sur toute autre considération, et a perturbé la secrétaire de séance. En tout cas, il reste que quelque chose n'a pas été farfelu du tout : Jean-Louis Bonnet, le président de la Fondation, et sœur Blandine Klein, la supérieure générale de la Congrégation, ont saisi le mot au bond.

Le 16 février dernier, tous deux signaient un courrier à destination du Vatican. Dans la lettre au Pape François, ils rappelaient, entre autres, que « les sœurs de la Congrégation ont œuvré pendant près de trois siècles dans le hôpitaux publics d'Alsace et de Lorraine », mais que « compte tenu du vieillissement des sœurs, la Congrégation a décidé de créer une Fondation pour gérer ses œuvres ». Cela, c'était en 2000, et vingt ans plus tard, la Fondation édite un livre qui relate son origine et ses activités. Sœur Blandine Klein et Jean-Louis Bonnet précisent au Pape que « les sœurs et les professionnels de la Fondation seraient très honorés que vous puissiez leur adresser des paroles d'encouragement qui pourraient constituer la préface du livre ».

La réponse est arrivée quelques mois plus tard, le 15 giugno (juin) 2020, avec ce délai logique eu égard à la situation sanitaire de la France et de l'Italie. L'en-tête « D.M.S » ne laissait planer aucun doute : il s'agissait bien d'un courrier du Pape, puisque « D.M.S » signifie « Domus Sanctae Marthae », autrement dit « la Maison de Sainte-Marthe », son lieu de résidence.

Bien entendu, nous ne dévoilerons pas ci-après le texte du Pape qui ouvrira le Livre du 20^e anniversaire de la Fondation. Nous pouvons toutefois vous dire que le Souverain Pontife souhaite que l'ouvrage puisse faire du bien à tous en permettant aux gens de mieux connaître la Fondation Vincent de Paul.

À très bientôt, pour découvrir le Livre de la Fondation préfacé par le Pape François !



Donateurs... formidables !

VOTRE GÉNÉROSITÉ EN ACTION

MAISON D'ENFANTS DE L'ERMITAGE

La roulotte, invitation à un voyage sensoriel

La maison d'enfants à caractère social (Mecs) de l'Ermitage, à Moulins-Lès-Metz (Moselle), est un établissement de la protection de l'enfance qui accueille une cinquantaine d'enfants âgés de 6 à 18 ans, répartis en cinq groupes de vie en fonction de leur âge et de leurs projets. Les missions essentielles de l'établissement sont d'assurer la sécurité et la protection des enfants en répondant à leurs besoins premiers et en leur offrant un cadre de vie nécessaire à leur évolution.

Les enfants accueillis à la Mecs sont pour la plupart des enfants polytraumatisés et qui souffrent de troubles de l'attachement. Le secteur Enfance de la Fondation Vincent de Paul fait de plus en plus le constat que la vie en collectivité ne permet pas à ces enfants de bénéficier de suffisamment de temps et d'espace individuels de qualité. En effet, ils ont besoin de moments où ils peuvent s'extraire du tumulte de leur groupe de vie



PHOTOS DR

afin de se retrouver et de s'apaiser dans un lieu adapté. **L'idée d'une roulotte sensorielle est donc née** : avec sa petite taille, la roulotte se trouve être un espace clos et intime, elle est prompte à créer une atmosphère apaisante. L'objectif est de mêler cette enveloppe à des outils favorisant l'éveil des sens au travers d'effets variés : jeux de lumières, de couleurs, d'odeurs, de matières, de textures, de sons, etc. Cela

offrirait l'opportunité aux jeunes de pouvoir s'extraire du collectif pour se détendre, trouver du silence, avoir un moment pour soi, dans un ailleurs favorable, s'ils le souhaitent, à la découverte de leurs sensations émotionnelles et corporelles.

Au-delà de l'intérêt multi-sensoriel, cet espace pourrait également être propice à des suivis individuels thérapeutiques.

La roulotte, par son aspect « cocooning », pourrait favoriser un travail plus en profondeur des émotions et des ressentis.

C'est pour toutes ces raisons que nous vous remercions de nous aider à trouver le financement pour ce beau projet, pour un montant de 12 000 euros.



merci

Reconnue d'utilité publique, la Fondation Vincent de Paul est habilitée à percevoir des dons, des donations et des legs. Votre don ouvre droit à une réduction d'impôt de 66% dans la limite de 20% du revenu imposable. Ainsi un don de 100 € vous revient en réalité à 34 € après déduction fiscale.

Bulletin de soutien Le Mag n°14

OUI, je veux aider la Fondation Vincent de Paul et je vous envoie un don de :

25 € 35 € 50 € 100 € Autre montant :€

Je vous envoie un chèque bancaire ou postal, à l'ordre de la Fondation Vincent de Paul, à l'adresse suivante :
Fondation Vincent de Paul - 15, rue de la Toussaint, 67000 Strasbourg.

Vos dons seront utilisés pour financer les projets de la Fondation sur l'ensemble de ses actions : personnes malades, enfants, personnes âgées et solidarité. Si vous souhaitez une affectation particulière, merci de la préciser :

Je vous laisse mes coordonnées pour recevoir mon reçu fiscal :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Vous pouvez également faire votre don sur notre site www.fondation-vincent-de-paul.org

Fondation Vincent de Paul - 15, rue de la Toussaint, 67000 Strasbourg - Tél : 03 88 21 73 84 - Fax : 03 88 21 73 89 - Courriel : ma.taglang@fvdp.org





VU(E)

Vacances inoubliables

Féerie estivale

Les Alpes dans le fond du décor, avec devant elles le lac d'Annecy et à leurs pieds une prairie de montagne d'où s'envolaient de grands oiseaux humains : les sept petits de 5 à 7 ans (unité de vie Prélude), de la Maison d'enfants l'Ermitage de Moulins-Lès-Metz ont été subjugués par les merveilles qui les entouraient. Quelle féerie ! Ces huit jours de vacances, ils n'ont pas l'intention de les oublier. PHOTO FVDP